



Espace Analytique de Belgique
Association pour la formation et la recherche psychanalytique

LES PATERNITES D'AUJOURD'HUI

Patrick De Neuter

Septembre 2012 - Version complète¹

« La grande névrose contemporaine est déterminée par « la personnalité du père, toujours carente, en quelque façon, absente humiliée, divisée ou postiche » et cette carence est due au déclin de l'Imago paternelle dans le social. »²

C'était ce que le jeune Lacan écrivait en 1938.

Malgré l'inexactitude depuis lors avérée des thèses de Durkheim sur lesquelles Lacan s'appuie, cette affirmation lacanienne a comme hypnotisé bon nombre de ses élèves qui la répètent à l'envi. Certains d'entre eux voient dans ce même déclin la cause des nouvelles pathologies, qui me semble essentiellement narcissique, que nous rencontrons de plus en plus souvent.

La conséquence logique de cette thèse est un plaidoyer de ces élèves, implicite ou explicite, affirmé ou dénié, pour une société revalorisant l'Imago du père, son autorité voire sa position d'exception, dans une famille patriarcale.

Remarquons tout d'abord que, contrairement à ce que l'on peut parfois lire sous la plume de nos collègues, dans cet article Lacan désigne le déclin de l'Imago paternelle et non le déclin de la fonction paternelle, ni à fortiori du *Nom-du-Père*, concepts qu'il n'avait pas encore inventés à cette époque.

¹ Version initialement rédigée pour le Congrès d'Espace analytique sur l'actualité de la psychanalyse

² Lacan J., Les complexes familiaux dans la formation de l'individu (1938) in *Autres écrits*, Paris, Seuil, pp. 23-84.

Cette thèse du déclin de l'imaginaire paternelle dans le social comme cause unique de ces « nouvelles » maladies que nous rencontrons de plus en plus souvent aujourd'hui, me semble peu défendable, et cela pour trois raisons.

D'une part, c'est oublier le principe freudien de la surdétermination des symptômes et aussi de la thèse freudo-lacanienne de l'inévitable malaise de l'homme civilisé.

D'autre part, cet appel aux pères du passé fait l'impasse sur les difficultés, voire les ravages subjectifs et sociaux observés dans les familles dirigées par de tels pères au pouvoir familial ou social incontesté. Pensons par exemple au père de Daniel Paul Schreber. Pensons aussi à la soumission et la maltraitance des femmes et des enfants ainsi qu'à tous les hommes en situation plus fragile dans des sociétés patriarcales d'hier et d'aujourd'hui.

C'est aussi négliger l'abandon des thèses de Durkheim par les sociologues eux-mêmes, et l'abandon par Lacan de ces mêmes thèses heureusement, double abandon heureusement signalé à notre attention par Markos Zafiroopoulos dans son livre intitulé « *Lacan et les sciences sociales* »³.

C'est enfin et surtout méconnaître les avancées répétées de Lacan concernant le Père et la Paternité. A savoir tout d'abord, cette distinction précieuse des pères réel, imaginaire et symbolique et leurs diverses « incarnations » ainsi que ces passages du père de la réalité à l'importance symbolique, je préfère dire symboligène, du père mort puis à la fonction paternelle, à la Métaphore paternelle, au père comme signifiant et au Nom-du-Père. Nous sommes là en 1953. On est loin du père carent et de l'Imaginaire paternelle déclinante de 1938.

En 1958, Lacan constate que « *Même dans les cas où le père n'est pas là, où l'enfant a été laissé seul avec sa mère, des complexes d'Œdipe tout à fait normaux (et Lacan de préciser : aussi normalisant que pathogènes) s'établissent d'une façon exactement homogène aux autres cas...* »

C'est aussi ce que j'ai pu constater chez les Moso de Chine, une société matrilineaire et matrilocale, sans père ni mari, dans laquelle les interdits du meurtre et de l'inceste sont néanmoins aussi bien, sinon mieux, respectés que chez nous.

3 Zafiroopoulos M., *Lacan et les sciences sociales*, Paris, PUF, 2001

C'est sans doute cette observation de 1958, qui conduisit Lacan à renouveler ses élaborations. Il y eut tout d'abord ce passage du Nom-du-Père à la pluralité des Noms-du-Père (1963) et à l'équivalence borroméenne du Nom-du-Père et du sinthome pour aboutir d'une part à l'affirmation que le nom de Père était peut-être le nom de la Déesse blanche (1974) et d'autre part à l'assertion que la psychanalyse démontrait que du Nom-du-père, il était possible de se passer à condition de s'en servir (1976) et, enfin que le Père c'est celui qui nomme (1974-1976).

Autrement dit, en rester aux thèses de 1938, c'est faire l'impasse sur cette prise de distance de plus en plus affirmée de Lacan par rapport à une théorie de la subjectivation, donnant tout effcience au père de la réalité et, indirectement au social, dans la structuration d'un sujet, pour une autre qui considère le père de la réalité comme un des agents possibles d'une fonction symbolique que je préfère dire symboligène, fonction comprenant plusieurs dimensions.

Par conséquent, si l'on veut penser les paternités d'aujourd'hui avec Lacan, je me limiterai à ce point de vue aujourd'hui, il s'agit de commencer par s'imprégner de l'évolution de la théorie lacanienne de la paternité dans toute sa complexité.

Au long d'un travail de relecture de l'enseignement de Lacan, j'ai repéré une petite dizaine de fonctions dites paternelles différentes et je pense qu'il est important pour notre clinique de les envisager séparément, notamment parce que hier déjà, mais aujourd'hui plus encore, elles peuvent être et elles doivent être assumées par divers agents autres que le père. J'ai repéré ainsi : la nomination, l'adoption, la transmission du langage et de ses lois, le nouage des jouissances archaïques et des lois fondamentales, l'apport de la castration symbolique, le nouage borroméen ou pseudo-borroméen du réel de l'imaginaire et du symbolique, le support des identifications primaires et secondaires et la protection contre la mort subjective dans la gueule de la mère crocodile lacanienne.

Pour cette communication, je me bornerai à envisager trois de ces dix fonctions et à examiner comment, dans notre culture, nonobstant ces

nouvelles places attribuées aux pères, ces fonctions peuvent être tout à fait effectives⁴.

Mais je commencerai par exposer comment ces fonctions sont assumées chez les Moso de Chine que certains anthropologues appellent les Na. Ceux-ci constituent une petite société de l'Himalaya chinois que j'ai eu la chance de découvrir non seulement dans les livres et les articles des revues d'anthropologie mais aussi sur le terrain avec deux collègues anthropologues et sinologues.

Comme vous le savez peut-être, ces Moso vivent toute leur vie dans la maisonnée de leur mère, avec leurs frères leurs sœurs, éventuellement avec la mère et les frères et sœurs de ceux-ci, c'est à dire leur grand-mère, leurs oncles et leurs tantes. Dans la maisonnée le pouvoir est réparti entre deux chefs : une sœur et un frère élus à cette fonction. Dans cette société matrilineaire et matrilocale, chaque matin sont honorés la déesse mère et les ancêtres maternels. Les Moso ne connaissent pas leur géniteur, tout d'abord parce que la notion n'existe pas (le mythe explique que le fœtus est dans le sein de la mère dès la naissance de celle-ci) et ensuite parce que ce géniteur est l'un des amants de la mère qui peut être visitée par plusieurs hommes au cours d'une semaine, voire dans l'espace d'une seule nuit. La notion de père n'existe pas plus que celle de géniteur et la pratique du mariage est réservée au roi et à la reine ainsi qu'à quelques dignitaires. Les enfants dont les hommes se soucient « paternellement » sont ceux de leurs sœurs. Une société donc qu'on a pu dire à juste titre « sans père ni mari »⁵.

A suivre le Lacan des Complexes familiaux de 1938, ces maisonnées et cette société devraient produire de nombreux psychotiques et autres sujets bien mal dans leur peau. Or, il n'en n'est rien et ce qui m'a fort intéressé c'est de constater que les avancées ultérieures de Lacan, permettent de comprendre comment les fonctions paternelles peuvent être effectives dans une société sans « pères ni mari ».

Envisageons donc ces maisonnées moso et nos familles d'aujourd'hui à la lumière de trois des dix fonctions dites paternelles la nomination et

4 J'ai développé l'ensemble de ces fonctions dans un article intitulé « Le père, ses instances et ses fonctions dans l'enseignement de Lacan, aujourd'hui, un quart de siècle plus tard ». In *Les Cahiers de psychologie clinique* n°37, 2001/2, pp. 49-73. Accessible sur le site du CAIRN.

5 Cai Hua, *Une société sans père ni Mari*, Paris, Puf, 1997.

l'adoption, le nouage du désir et des Lois fondamentales et enfin l'apport de la castration symbolique.⁶

LA NOMINATION

La nomination est une des principales fonctions paternelles pour Lacan. Le Père est celui qui nomme. Il y insiste tout au long de son enseignement.

Au sens lacanien, la nomination englobe à la fois le don du patronyme et du prénom mais aussi cette autre facette de la nomination, plus énigmatique : le don d'un nom propre qui n'est pas le patronyme mais qui cible l'existence d'une identité unique et imprédictible⁷ et détermine une jouissance spécifique⁸.

Le don du nom et du prénom est une des modalités les plus visibles de l'adoption. Grâce à cette nomination, l'enfant entre dans une généalogie, par le don du prénom il y reçoit une place particulière. Par ces nominations, il entre aussi dans la société : ses noms et prénoms s'inscrivent au registre de l'état civil.

Chez les Moso c'est d'abord le nom de la maisonnée qui est transmis à l'enfant. Donc, le nom des ascendants maternels. Les prénoms sont donnés par la maisonnée et le Daba, le prêtre traditionnel en fonction du moment de la naissance. Mais il peut être changé. Ainsi, suite à une maladie, le Daba peut donner un autre prénom sensé mieux protéger l'enfant.

Hier, en Europe, s'était le seul patronyme du père, si l'on me permet cette redondance, qui se transmettait automatiquement à ses enfants. Mais aujourd'hui, dans différents Etats, ce sont les deux noms du père et de la mère qui sont donnés à l'enfant et parfois le choix est laissé aux parents.

Il y a quelques années, des collègues français sont partis en guerre contre le projet de loi français visant à ouvrir cette transmission au nom de la mère. A cette époque, j'ai consulté une quinzaine de collègues lacaniens

⁶ Pour un développement plus complet on pourra consulter mon article intitulé « Le père, ses instances et ses fonctions dans l'enseignement de Lacan et aujourd'hui, un quart de siècle plus tard ». In *Les Cahiers de psychologie clinique. Parentalités*, n°37, 2011/2, pp. 49-73.

⁷ Soler C., Nomination et contingence. In *Champ lacanien. Revue de psychanalyse*, 2006/3 *La parenté : filiation, nomination*. pp. 13-19.

⁸ Lombardi G., Nomination et type cliniques. Ibidem, pp. 33-39.

exerçant dans des pays où ce choix est possible. Ils m'ont tous affirmé n'avoir constaté aucune pathologie spécifique liée à la transmission du seul nom de la mère. Ni non plus à au changement de nom par le sujet lui-même comme il se pratique assez fréquemment au Brésil.

Quant à Casanova, Antoine, pas Giacomo, le grand séducteur que vous connaissez par ses mémoires mais cet historien français, bien informé de ces contestations psychanalytiques, Antoine Casanova donc écrivit à cette époque ce qui suit : *« Pour qui s'efforce d'observer à la fois la longue durée et le temps présent, l'histoire sociale ... montre que cette crise n'est en rien la catastrophique fin de « la » paternité et de « la » famille. Sauf à élever l'hégémonie patronymique patriarcale au rang de fondement ontologique « structurellement nécessaire » de tout ordre généalogique et à faire ... de sa suppression, le signe apocalyptique de la condamnation des êtres humains, citoyens et citoyennes du présent et de l'avenir, aux immenses et incessantes pathologies psychiques. Sauf et plus profondément encore à croire... qu'il n'est de forme ... saine et légitime de la famille et de la paternité que dans le système patriarcal. Et de type de relations et de logique psychiques aptes à assurer l'accession des enfants au statut de libre sujet que celles qui s'enracinaient en des rapports parentaux entre les sexes et ... en des rapports sociaux, culturels symboliques et politiques fondés sur l'inégalité des droits et les dominations. »*

D'une certaine façon, dans ces organisations juridiques où le choix du nom transmis est laissé aux parents, la dimension de don et d'adoption de ce don du nom sont plus visibles que lorsqu'il s'agit d'une attribution automatique prévue par la loi.

Ceci me donne à penser avec Lacan que ce n'est pas parce que le père, le papa, est un agent privilégié de cette fonction de nomination qu'il est le seul à pouvoir adéquatement l'assumer. L'essentiel semble être le fait même de la nomination. Dans une certaine mesure, sa forme concrète est secondaire et l'agent de cette nomination aussi : le père dans la famille traditionnelle, la mère dans la famille monoparentale ou lesbienne, le père adoptant ou encore le groupe social voire même un inconnu : comme « l'homme masqué » de l'Éveil du printemps en qui Lacan voit le sauveur de Melchior sous l'emprise mortifère de Moritz¹⁰.

⁹ Casanova A. Figures et noms du père dans l'histoire in Steichen R., *Fonctions paternelles et choix du patronyme*. Académia-Bruylant, 2005, pp. 35-68.

¹⁰ Lacan J., préface in Wedekind F., Regnault F., et Lacan J., *L'éveil du printemps*. Trad franç. Gallimard, 2005.

Bien plus, que Lacan souligne que Joyce s'auto-nomme, qu'il s'est fait un nom, indique la possibilité et donc la responsabilité de l'enfant dans l'effectuation de cette nomination en cas d'absence de nomination par l'Autre.

A sa façon, Dolto déjà soulignait cette responsabilité de l'enfant. Elle affirmait d'une part, que nous étions tous des enfants adoptés, et d'autre part, que nous avions tous à adopter nos parents et notre nom. Cette responsabilité du sujet dans ce qui lui arrive ne doit jamais être oubliée. C'est une des clefs de voûte de la théorie et de la pratique analytique.

B. LE NOUAGE DU DESIR ET DE LA LOI.

Envisageons à présent cette autre fonction dite paternelle : le nouage du désir et de la loi. L'intérêt de cette formule lacanienne est de nous défocaliser des interdictions freudiennes concernant les jouissances archaïques - cannibalisme, meurtre et inceste - tout en indiquant que ces lois fondamentales sont les conditions de l'existence du désir. Autrement dit, ces lois permettent au sujet de quitter l'univers de jouissances archaïques et d'entrer dans celui du désir et des jouissances phalliques. Il devient ainsi non seulement un parlêtre comme disait Lacan mais surtout un désirêtre, néologisme que je préfère dans la mesure où il élargit la conception du sujet aux trois registres lacaniens : le réel, l'imaginaire et le symbolique.

Chez les Moso, les agents concrets de ce nouage sont aussi nombreux que pour la fonction précédente. La mère, la grand-mère, les oncles, les tantes, les grands oncles et les grands-tantes ainsi que le chef du village. Vivants et morts, vu l'importance du culte des ancêtres.

Malgré cette dispersion, ou à cause d'elle, l'interdit de l'inceste est très présent. Une mère qui avait vécu en couple à Shanghai dans la très patriarcale culture Han, avant de tomber amoureuse et de concevoir deux enfants avec un Moso¹¹, nous a confié dès le premier entretien « *Ce qui est dur ici c'est que vos enfants ne sont pas vos enfants* ». J'ai pu moi-même vérifier de visu cette séparation de la mère et de l'enfant. En passant une après-midi dans la maisonnée avec les mères et leurs enfants et en observant pendant une semaine les allées et venues des

11 En contradiction radicale avec la coutume des visites furtives et de la règle du non mariage.

enfants et des mères de la maisonnée où nous logions, nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de deviner qui était l'enfant de qui.

Par ailleurs, un interdit concerne toute évocation du sexuel entre membre d'une même maisonnée : les femmes doivent recevoir leurs amants à l'insu des autres membres de la maisonnées. Pas question non plus de leur parler de leurs relations amoureuses et sexuelles. Il est aussi interdit de regarder la télévision entre frères et sœurs. Est ainsi banni tout ce qui pourrait susciter un désir sexuel à l'égard d'un membre d'une même maisonnée. Ceux qui passeraient à l'acte incestueux seraient condamnés à être pendus ou à se suicider.

Quant à l'interdit du meurtre et du cannibalisme, je n'en n'ai trouvé nulle trace. Par contre, les valeurs de solidarité et de paix familiales sont tellement présentes dans les mythes, les chants et les proverbes, que cela donne à penser que ces interdits ne doivent être formulés pour être néanmoins agissant par l'intermédiaire de ces valeurs permettant la sublimation. Conjointement avec ces valeurs traditionnelles, doit probablement agir l'idéal de bienveillance universelle du bouddhisme que les Moso partagent depuis longtemps avec leurs voisins tibétains.

Et chez nous, que sont devenus ces interdits ? A suivre les informations quotidiennes, l'on est bien sûr tentés de penser que les violences sociales et intrafamiliales sont en nette augmentation. Et pourtant, les historiens les plus éminents s'accordent à constater que les violences sont en nette régression. Muchenbled écrit ainsi « *Depuis 1945, le tabou du sang s'impose avec une puissance extraordinaire en Europe occidentale* ».

Ne pouvons-nous pas en effet observer que les meurtres tout comme les transgressions des interdits de l'inceste sont de moins en moins souvent gardés secrets et impunis même lorsque les coupables de la transgression ont pignon sur rue. La seule présence dans les médias n'est pas un juste reflet de la fréquence des transgressions.

Et il en va de même pour les meurtres d'Etat et les crimes de guerre qui sont de moins en moins tolérés. Les chefs d'états et les militaires qui agissaient naguère en toute impunité sont poursuivis par les justices nationales ou internationales.

Certes, on constate un inquiétant retour des bandes de jeunes mais il ne s'agit pas là pour Muchenbled d'un processus de décivilisation mais un effet « *d'une difficulté accrue de prendre la part du gâteau social* »¹².

12 Dimension économique que les psychanalystes ne prennent pas assez souvent en compte.

Quant au terrorisme, on peut y voir un effet d'une même revendication économique et aussi d'un effet du mésusage du transfert de ces jeunes par certains leaders qui les utilisent dans leur visée de pouvoir.

On remarquera d'ailleurs que les historiens ne constatent aucune corrélation entre l'affaiblissement du patriarcat et de l'Imago paternelle et l'augmentation des violences. Au contraire! Et il en va de même du côté des statistiques criminelles actuelles. Celles-ci indiquent en effet que les homicides sont les plus répandus dans des pays comme la Russie et la Colombie dont les cultures sont encore largement patriarcales et machistes.

Quant à notre clinique, ne nous donne-t-elle pas à observer de nombreux cas de violences intra ou extrafamiliales dont les auteurs sont des adultes qui se sont construits dans des familles paternelles traditionnelles dirigées par des pères à l'autorité familiale sans faille¹³.

Par conséquent, il ne semble pas qu'il soit justifié de craindre que ce passage du patriarcat à un partage moins inéquitable du pouvoir entre les hommes et les femmes dans la famille comme dans la société entraîne un affaiblissement des interdits humains fondamentaux, ceux qui sont structurants pour le sujet.

13 « Des études sur la criminalité dans le ressort du parlement de Toulouse au XVIII^e siècle...ont montré à quel point le système de l'héritier unique, au lieu d'installer l'harmonie et la stabilité dans la famille comme l'avait cru F. Le Play, faisait régner un climat de mésentente qui débouchait souvent sur la violence : mésentente, jalousie entre frère rivaux, ressentiment de cadets sacrifiés par un père injuste, mais surtout, la plus criminogène de toutes, mésentente issue de la cohabitation des parents et du couple héritier » (Markos Safiropoulos in op. cit. p. 183)

APPORT DE LA CASTRATION SYMBOLIQUE

Reprenons à présent notre examen du point de vue de cette fonction paternelle dénommée « apport de la castration symbolique ». Cet abord éclaire un aspect particulier de ce que Lacan appela le nouage du désir et de la Loi. Comme vous le savez, par castration symbolique Lacan désignait le renoncement nécessaire pour l'enfant à son vœu d'être le phallus de la mère et le renoncement corrélatif de la mère à faire de son enfant son phallus comme le dit Lacan dans son séminaire sur la relation d'objet, de faire de son enfant son objet petit a ou encore l'objet de sa jouissance sexuelle comme il le dira plus crument plus tard. Il y a plusieurs façons d'apporter cette castration symbolique. Tout d'abord par un dire. Et les élèves de Lacan ont assez souvent écrit inter-dire en deux mots pour souligner cette dimension de l'interdit. Mais il y a aussi un faire, un faire jouissif pour le père et pour la mère. Celui qui apporte la castration symbolique, disait Lacan, c'est aussi celui qui jouit de la mère et qui la fait jouir. N'est-il pas, en effet, tout aussi efficace et parfois plus efficace d'apporter une jouissance suffisante à la mère et de la détourner ainsi des jouir mortifères avec son enfant.

Chez les Moso le versant interdit est à nouveau assumé par la maisonnée dans son ensemble et par ces règles, ils disent les coutumes, qui séparent plus radicalement que chez nous, les mères et les enfants. Par contre, ce sont les amants de la mère qui, comme je l'ai déjà dit, peuvent être plusieurs sur une semaine, ce sont donc ces nombreux amants, je pense, qui assurent sa jouissance et donc aussi cette face cachée de la castration symbolique de l'enfant. Chez les Moso, la captation par ses amants du désir de la femme devenue mère semble bien assurée.

Chez nous c'est encore assez souvent le père qui assure cette fonction d'apport de la castration par le biais des jouissances sexuelles. Néanmoins, on observe que c'est aussi de plus en plus souvent l'amant de la mère, surtout mais pas seulement lorsque le père se trouve être défaillant, impuissant ou tout simplement absent. L'amant de la mère et encore son nouveau compagnon de la mère ou son nouveau mari.

Parfois, c'est l'amante de la mère qui assume cette fonction, soit qu'elle se soit tournée vers des amours saphiques à défaut d'un mari satisfaisant, soit qu'elle se soit engagée dès le départ de sa vie sexuelle dans un couple lesbien.

Remarquons qu'au contraire de la culture viennoise du temps de Freud, et de la nôtre d'avant 1968, aujourd'hui la culture pousse les femmes à

rester femmes bien que devenue mères et les sexologues nous disent qu'ils sont frappés par le nombre d'hommes qui viennent à eux poussés par leur femme désireuse de vivre avec eux une sexualité plus satisfaisante.

On peut penser que la **famille monoparentale** maternelle, type familial de plus en plus répandu aujourd'hui et le plus souvent assumée par des femmes qui n'ont souvent d'autres jouissances que celles qu'elles trouvent auprès de leurs enfants, fait d'avantage problème au niveau de cette fonction d'apport de la castration symbolique. Les psychosociologues nous disent en effet que se sont souvent de jeunes mères, sans amant, et ne disposant que de faibles ressources financières¹⁴.

Mais remarquons qu'en 1958, Lacan affirmait que « *Même dans les cas où le père n'est pas là, où l'enfant a été laissé seul avec sa mère, de complexe d'Œdipe tout à fait normaux - normaux dans les deux sens, normaux en tant que normalisants, d'une part, et aussi normaux en tant qu'il dénormalisent, je veux dire par leur effets névrosant par exemple – s'établissent d'une façon exactement homogène aux autres cas...* »¹⁵.

Et l'on peut en effet constater qu'un certain nombre de ces mères, malgré la difficulté inhérente à leur solitude, donnent une place adéquate au Nom-du-Père dans leur relation à leur enfant.

Quant aux couples homosexuels voulant concevoir ou adopter des enfants, plutôt que d'en rajouter à la stigmatisation dont ils font l'objet en publiant des prophéties les plus noires et les moins fondées (folie, suicide, stérilité) les psychanalystes ne feraient-il pas mieux de s'interroger sur le fait que les recherches empiriques de plus en plus nombreuses, n'ont pu à ce jour découvrir plus de troubles psychiques chez ces enfants que dans les groupes comparables d'enfants élevés par des couple hétérosexuels. Pas plus de troubles psychiques et – ce qui est plus surprenant – pas plus de devenirs homosexuels. On pourra lire à ce propos la présentation commentée et discutée d'une des dernières méta-analyses des recherches effectuées ces 30 dernières années dans une

14 Direction des études. Promotion 2006-2007. République française. « L'aide économique et sociale aux familles monoparentales » et « Mieux lutter contre la pauvreté des familles monoparentales ». In *Séminaire relatif à l'enfant*. Groupe n°9, L'enfant et les nouveaux modèles familiaux. Paragraphes .2.2.2. et 3.2.1.

15 Lacan J., Le séminaire, livre V, Les formations de l'inconscient, séance du 15 janvier 1958, Seuil, 1998.

petite brochure publiée par Susann Heenen-Wolff, psychanalyste et professeur à l'Université catholique de Louvain¹⁶.

Il y a donc diverses choses à revoir dans nos théories. Par exemple faut-il penser que l'enfant s'identifie au parent de son sexe ou plutôt à l'enfant désiré par ses parents?

Marcel Gauchet nous y invite d'ailleurs lorsqu'il affirme à la fois que la psychanalyse nous permet de devenir nous-mêmes et qu'elle est un outil extraordinaire pour repenser l'humain mais qu'elle a théorisé une famille archaïque dont elle n'a pas vu qu'elle était en voie de liquidation¹⁷ⁱ.

Lacan lui-même, dès 1977, nous invitait à ne plus penser que la construction de la subjectivité était seulement déterminée par le complexe d'Œdipe et par ce qui se passe dans la famille nucléaire traditionnelle¹⁸.

Encore faut-il mieux comprendre quelles sont les voies et les agents de la transmission de la castration symbolique et des ces autres fonctions dites paternelles dans le champ lacanien.

Dans cette perspective, donnons-nous suffisamment de responsabilité à l'enfant dans sa recherche, sa trouvaille ou encore, sa fabrication de pères symboligènes ? Accordons-nous suffisamment de confiance aux mères dans leur capacité symboligène autrement dit leur aptitude à donner une place adéquate au Nom-du-père – Nom et Non - dans sa parole, dans son désir et dans ses actes? Par ailleurs, ne sous-estimons nous pas l'importance des fonctions de la mère « en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé »¹⁹ⁱⁱ dans la genèse des pathologie d'aujourd'hui? Et encore, pensons-nous suffisamment que certaines de ces fonctions sont ou peuvent être aussi assumées par des beaux-pères, grands-parents, des puéricultrices, des instituteurs, des professeurs de langue, des juges, des éducateurs et bien d'autres encore que nous pouvons repérer dans notre clinique, si nous y sommes suffisamment attentifs ? Et enfin, clinicien de l'enfant, donnons-nous nous-mêmes une place suffisante à la parole des pères et à celles des autres tiers qui peuvent être symboligènes pour l'enfant?

16 Heenen-Wolff S., *Homoparentalités*. Faber. disponible en ligne sur *Yakapa.be*. A lire aussi Heenen-Wolff (dir). *Homosexualités et stigmatisation*. PUF, 2010.

17 Gauchet M. La psychanalyse permet de devenir soi-même », *Nouvel Obs*, 1 avril 2010.

18 Lacan J., Proposition d'octobre, 1977. In *Autres écrits*, p. 587.

19 Lacan J., Note sur l'enfant. In *Autres écrits*, Seuil, 2001, p. 373

Comme vous le devinez probablement, toutes ces observations et ces réflexions me donnent à penser que, bien que les mutations actuelles ne sont pas sans provoquer de nombreuses incertitudes, angoisses, souffrances et interrogations, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure de ces nouvelles places données aux pères dans la famille et dans le social : perte de l'exclusivité dans la transmission du nom, pouvoir familial limité à partager avec la mère en tenant compte des droits de l'enfant, responsabilité accrue aux niveau des interdits de la violence envers la femme, de la maltraitance de l'enfant, de l'infanticide et de l'inceste²⁰. De ce point de vue de l'apport de la castration symbolique, les modalités nouvelles de parentalités : hétérosexuelles ou homosexuelles à l'aide d'un donneur ou d'une donneuse, ne doivent pas nous inquiéter outre mesure. Je ne vois pas de raison de partir en guerre contre ces nouvelles pratiques et ces nouvelles lois ni au nom du Nom-du-Père, ni au nom de la psychanalyse dont on a assez souvent affirmé qu'elle est incapable de prévoir l'avenir, ni au nom des recherches empiriques sur les devenir des enfants conçus et élevés dans de telles conditions familiales.

Remarquons à ce propos que même Lacan, qui n'a eu de cesse de revaloriser le père, a de nombreuses fois indiqué comme je viens de le rappeler, que les fonctions paternelles ne devaient pas nécessairement être assumées par le géniteur ou par le mari de la mère. Lacan a aussi évoqué un moment l'importance de la Mère symbolique qui par le sevrage, par l'alternance de ses présences et de ses absences, par la transmission de la langue et de la langue dite maternelle, par l'adoption de son enfant, par ses nominations (notamment au stade du miroir) par la place qu'elle donne à la parole du père dans sa propre parole, participe à l'effectuation des diverses fonctions paternelles. Enfin, d'une manière plus énigmatique n'a-t-il pas écrit dans sa préface à l'*Eveil du printemps* que « *le père lui-même, notre père à tous, n'est que Nom entre autres de la Déesse blanche* », qu'il écrit avec D majuscule et qui évoque, nous dit R. Graves, mythologue reconnu, la mère primitive symbolique .

Enfin, comme Maros Zafiroopoulos nous le signale, il y a des cultures dans lesquelles le père n'est pas nécessairement un homme. C'était le cas à Rome où une vierge pouvait hériter de la paternité d'un père mort trop tôt et chez les Nuer chez lesquels une femme stérile pouvait épouser d'autres femmes des enfants desquelles elles deviendront les pères. Et

20 (faut-il le dire, même si certains soutiennent qu'il n'y a d'inceste qu'avec la mère, l'inceste avec le père n'est pas sans ravage pour la fille comme pour le garçon).

comme je le développais il y a quelques instants chez les Moso, les fonctions dites paternelles sont en bonne partie assumées par des femmes.

Il n'y a donc pas à s'alarmer mais il convient cependant de poursuivre notre réflexion et cela pour diverses raisons.

Tout d'abord, parce que si, pour une bonne part, l'effectuation de la métaphore paternelle est un processus inconscient qui échappe à notre bon vouloir, il semble néanmoins qu'il y ait certaines conditions subjectives, familiales et sociales qui facilitent cette effectuation ou qui la rendent plus difficile voire impossible. Je pense notamment à ce que Lacan a pu nous dire à propos du père « *en position de démerite, d'insuffisance voire de fraude* » par rapport au signifiant du Nom-du-Père dans son texte sur le traitement possible des psychoses (1958)²¹, à propos du trop bon père du petit Hans trop amoureux de sa femme et trop préoccupé de sa propre mère, et encore à propos encore du père de Joyce « soulographe et plus ou moins feignant » (1975)²², père « indigne, père carent » (1976)²³ qui « n'a jamais été pour lui un père » (1976)²⁴. Sans oublier la note à J. Aubry (1969) où il envisage, influencé par les travaux de Françoise Dolto et de Maud Mannoni, le symptôme de l'enfant comme étant celui du couple ou celui de la mère²⁵.

Les effets sur ces enfants de la cure analytique du père sont eux aussi démonstratifs de cette participation du père de la réalité à la structuration de l'enfant.

Il me semble qu'avec l'introduction de la perspective borroméenne lacanienne, on ne puisse plus affirmer « qu'un papa soit comme ceci ou comme cela, cela n'a aucune importance pour l'enfant », ou encore que le père « n'est qu'un signifiant » (vous aurez entendu l'équivoque) ou enfin que seul compte le père mort ou le père symbolique.

Quand bien même c'est la place du père dans la structure qui importe, la nomination implique un nommant, l'interdit implique un parlêtre qui le dit, la jouissance implique un désirêtre qui jouit et fait jouir. Et ne peut-

21 Lacan J., Question préliminaire à tout traitement des psychoses in *Ecrits*, Seuil, 1966, p. 579.

22 Lacan J. *Le séminaire, Le sinthome*, leçons du 18 novembre 1975.

23 Lacan J., ibidem, leçon du 13 janvier 1976.

24 Lacan J., ibidem, leçon du 10 février 1976.

25 Lacan J., Note sur l'enfant (1969). In *Autres Ecrits*. Seuil, 2001, p. 373.

on espérer que le sujet n'ait pas comme seule solution la phobie ou tout autre symptôme ou sinthome ?

Et pour ne pas manquer la réalité des nouvelles modalités familiales ne faudrait-il pas davantage réfléchir sur les responsabilités, les possibilités et les ressources de tous ces autres agents potentiels des fonctions dites paternelles : à commencer par les mères et les beaux-pères, les grands-mères et les grands-pères sans négliger les éventuel amants et amantes de la mère, les nourrices d'hier et les puéricultrices d'aujourd'hui, les enseignants et les législateurs et quelques autres encore ?

Au passage, signalons tout de même que notre attention sur les fonctions paternelles, ne doit pas nous faire oublier les fonctions maternelles, celles que Lacan évoquait sous le concept de Mère Symbolique²⁶ ou encore en désignant ses soins comme portant la marque « d'un intérêt particularisé »²⁷ et que Winnicott à largement développées autour du concept de mère suffisamment bonne²⁸.

Une dernière raison doit nous inciter à poursuivre notre réflexion : il ne suffit pas que le Nom-du-Père soit inscrit dans la structure du sujet pour que le sujet sache s'en servir. Ne pas être psychotique est une chose, cela n'implique pas que le sujet puisse être affecté d'une névrose plus ou moins handicapante.

A suivre Lacan, il convient donc d'appréhender ces nouvelles places des pères et ces nouvelles parentalités sans père en se méfiant de nos attachements et de nos a priori théoriques ou subjectifs et de notre tendance à idéaliser le passé, le nôtre ou celui de nos ascendants. En se gardant aussi des infiltrations fréquentes de nos élaborations par la nostalgie de père tout autant que par la haine de celui-ci subtilement déplacée dans nos élaborations théoriques.

Notre méfiance doit aussi porter sur notre tendance à penser que notre discipline nous permet de prévoir l'avenir et d'élaborer une prévention analytique du malaise de l'homme civilisé. La réalité psychique est trop complexe, les causalités trop nombreuses et l'inconscient trop agissant pour que nous puissions prévoir l'avenir. La désillusion freudienne concernant la prophylaxie des névroses et les échecs plus ou moins importants des multiples opérations de prévention d'aujourd'hui doivent

26 Lacan J., *Séminaire sur la relation d'objet* séance du 13 mars 1957

27 Lacan J., Note sur l'enfant in *Autres écrits*, op. cit. p. 373.

28 Winnicott D. W., *La mère suffisamment bonne*. (1996-1997) Petite bibliothèque Payot, 2006.

nous prémunir contre tout faux espoir sans pour autant nous rendre inactif dans ce champ.

Mais il faut malgré tout poursuivre nos recherches d'abord et avant tout parce que c'est inévitablement avec nos élaborations théoriques que nous écoutons nos patients et analysants et leur difficultés qui ne sont certainement pas identiques à celles des analysants de Freud et de Lacan ni des nôtres qui sommes nés au siècle passé, surtout si ces analysants ont vu le jour et ont grandi sous d'autres cieux et dans d'autres cultures comme c'est de plus en plus souvent le cas.

En guise de conclusion : deux questions

Ne conviendrait-il pas aujourd'hui de nous passer du signifiant du Nom-du-père qui induit de si nombreuses incompréhensions quant à ce que Lacan voulait désigner par là, et qui risque de nourrir cette nostalgie du père œdipien tellement ancrée en nous. Renoncer donc à ce signifiant pour le remplacer par celui de Tiers symboligène qui évoque d'avantage la fonction ou plutôt les fonctions que Lacan a mis en évidence. Ce signifiant de Tiers symboligène nous permettrait je pense de mieux nous servir de ces fonctions dans nos élaborations théoriques et surtout dans notre écoute clinique, particulièrement de ces sujets de plus en plus nombreux qui doivent se structurer sans père ou avec des pères en déshonneur quant à ces fonctions dites paternelles.

Enfin, en m'inspirant de Hegel, n'est-il pas opportun d'écouter la forêt qui pousse et pas seulement les arbres qui tombent?
